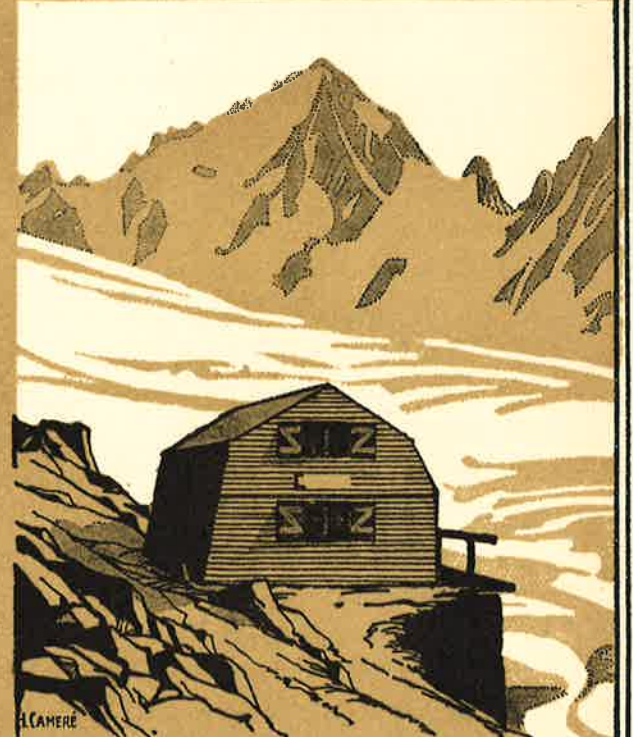


CLUB ALPIN FRANÇAIS

SECTION DE PARIS
ET SKI CLUB ALPIN PARISIEN
7 RUE DE LA BOÉTIE. PARIS. 8^E



BULLETIN TRIMESTRIEL

15 JANVIER 1938

PRIX : 2 Francs

N° 17

AVIS

Les inscrits à un voyage en chemin de fer ou en autocar et qui n'auraient pu participer à ce voyage, pour quelque raison que ce soit, devront régler, le lendemain de l'excursion, au siège du Club, leur quote-part des débours dont ils sont redevables (billets, correspondances, etc.).

COTISATION 1938

Le Trésorier fait appel à la bonne volonté de ses Collègues pour qu'ils effectuent le **paiement de leur cotisation le plus tôt possible**, de préférence par virement ou mandat-chèque postal (Compte Paris 1868), sinon par chèque barré payable à Paris.

Ils faciliteront ainsi le travail du secrétariat et **éviteront la majoration assez onéreuse des frais de recouvrement (3 fr. 25)**, ainsi que l'ennui d'être privé des avantages accordés sur présentation du carnet avec vignette à la couleur de l'année.

Aucune date ne peut être fixée pour la présentation des quittances par la poste.

Le montant des différentes catégories de cotisations a été publié au verso de la couverture des Bulletins de Septembre et de Novembre ainsi que sur la notice rouge adressée en Décembre.

BULLETIN TRIMESTRIEL

de la Section de Paris du Club Alpin Français
et du Ski Club Alpin Parisien

7, rue La Boétie, 7 — PARIS - 8^e

Téléphone : Anjou 54-45

Programme des Voyages collectifs Excursions et Ecoles d'Escalades

Du 1^{er} Février au 1^{er} Mai 1938

Ecoles d'Escalades

Devant le succès des sorties collectives avec escalades, réunissant chaque fois un plus grand nombre de grimpeurs, le Comité de la Section de Paris a décidé d'organiser cette branche de son activité d'une manière définie, afin de permettre un enseignement coordonné de la technique tout en facilitant la tâche des commissaires.

Dès le prochain trimestre, le nombre des séances d'entraînement dans le massif de Fontainebleau sera d'au moins deux par mois; ces séances seront complétées par des conférences de technique alpine illustrées de photographies et de films, qui auront pour but d'enseigner ou de rappeler les principes généraux de l'alpinisme trop souvent méconnus, ainsi que quelques-uns des points principaux de la technique particulière de l'escalade. Des sorties collectives dans d'autres massifs de nature rocheuse différente (Côte-d'Or, Ardennes, Calanques, etc.) seront organisées en week-ends au cours de la belle saison. Il sera, d'autre part, prévu à Paris des séances de gymnase au cours desquelles les participants pourront se livrer à un entraînement orienté vers l'alpinisme.

L'enseignement sera donné suivant trois degrés d'après les aptitudes et l'entraînement de chacun. Le premier degré comportera des escalades faciles ayant surtout pour but d'inculquer les premiers principes : usage de la corde, technique élémentaire, etc... Le second degré conviendra aux grimpeurs possédant déjà une expérience certaine. Le troisième degré correspondra à un enseignement supérieur réservé à ceux qui peuvent s'attaquer aux grandes difficultés. Ne seront admis dans les groupes du troisième degré que les grimpeurs s'entraînant avec régularité et méthode.

Les séances seront placées sous la direction et l'autorité d'un commissaire assisté d'adjoints techniques, ces derniers se chargeant de l'enseignement par groupes.

Les participants sont priés d'apporter leur corde s'ils en possèdent et de se munir d'espadrilles d'escalade de crêpe (souliers à clous ou espadrilles de corde par temps mouillé).

Pour profiter des nouveaux avantages qui leur sont offerts, les membres de la Section de Paris devront demander annuellement leur inscription à l'école d'escalade en versant la somme de cinq francs. Les mineurs devront en plus présenter une autorisation écrite de leurs parents. En outre, l'assurance individuelle du C. A. F. est vivement recommandée à tous les participants. Les personnes inscrites à l'école seront réparties dans les trois degrés par les soins des commissaires et de leurs adjoints. Elles devront s'inscrire pour la participation à chacune des séances, au cours desquelles elles seront réparties par petits groupes de même force.

Le Comité souhaite vivement que le dévouement des commissaires et de leurs adjoints soit récompensé par une discipline librement consentie de la part des grimpeurs. Il demande en particulier à ces derniers de suivre les conseils de prudence qui leur seront donnés même si ceux-ci leur semblent superflus, de participer aux exercices du groupe auquel ils auront été affectés, de s'inscrire dès maintenant sur les contrôles de l'école d'escalade, et de donner leur adhésion quelques jours à l'avance pour chaque sortie, afin de rendre plus facile au commissaire le travail d'organisation.

Du 21 au 31 janvier

SÉJOUR COLLECTIF DE NEUF JOURS A MORZINE

Commissaire : M. FRANÇOIS

Voir pour tous détails au programme des Collectives du S.C.A.P. et circulaire spéciale adressée à tous les membres de la Section de Paris.

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

**EXCURSION EN AUTORAIL DANS LES VOSGES
POUR SKIEURS ET NON-SKIEURS**

(Voir programme détaillé dans les courses du S. C. A. P.)

Samedi 12 et dimanche 13 février 1938

DEUX JOURS DE SKI EN SAVOIE : VALLÉE DE SAINT-BON

Commissaire : M. P. AUBERT

Voir le programme du Ski Club Alpin Parisien, page 17.

Dimanche 13 février

Commissaire : M. R. SUTRA

Rendez-vous Est 6 h. 50, La Ferté-Milon (bill. coll.) (8 h. 4), Précé-à-Mont, Boursonne, Buisson de Walligny, La Villeneuve-sous-Thury, Mèreuil-sur-Ourcq (15 km., déjeuner commandé), 122, Collinances, Saint-Martin, 141, Bois de Montrolle, Boissy-Levignen (14 km.) 18 h. 30. Départ (retour) : Ormoy-Villers 18 h. 3-18 h. 42. Paris-Nord 19 h. 38 Cartes E-M. 33 Soissons S.-O.; 49 Meaux N.-O. S'inscrire pour le billet collectif et le déjeuner, s'il y a lieu, le vendredi 11 février avant midi.

II. — LES BOIS DE CHARS ET LA VALLÉE DE LA TROESNE

Commissaire : M. Paul GRANET

Rendez-vous Saint-Lazare 8 h. 15. Départ 8 h. 40. (Billet individuel A. R. pour Chars). Arrivée 9 h. 29. Moulin Clochard, Saint-Cyr-sur-Chars, La Mendicité, Monneville (11 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri. Marquemont et sa vieille église, Moulins de Touques et de Tourly, Liancourt, Saint-Pierre, Chaussée Brunehaut, Chaumont-en-Vexin (13 km.), l'église gothique. Départ (retour) : 18 h. 19, Paris Saint-Lazare 19 h. 49. Cartes E.-M. : Beauvais S.-O. et Rouen S.-E.

III. — AUTOUR DE MONFORT-L'AMAURY

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

Rendez-vous Montparnasse 8 h. 15. Départ 8 h. 31. Coignières (9 h. 7), Maurepas, Moulin de Bicherel, Saint-Remy-l'Honoré. Les Mesnuls, Montfort-L'Amaury. Départ (retour) 16 h. 19. Paris 17 h. 24. Distance : 20 km. Cartes : 65 Melun N.-O., 64 Chartres N.-E., 47 Evreux S.-E. Déjeuner à Saint-Remy ou aux Mesnuls. Billet individuel Rambouillet.

Dimanche 20 février

I. — ENTRE LA JUINE ET L'ESSONNE

(ROCHERS ET TERRAIN VARIÉ)

Commissaire : M. E. BOUILLON

Rendez-vous Paris-Orsay 7 h. 30. Départ 7 h. 50. Lardy (8 h. 45) (changement à Brétigny). Tour de Jainville, le Petit-Boinveau, rochers du Sanglier (escalades), butte Hébert, Boissy-le-Culté (escalades), Villeneuve-sur-Auvers, bois de la Bouillie, Chamarande. Cordes et chaussons d'escalades nécessaires. Nombre d'adhérents limité. Départ (retour) : Chamarande 18 h 37. Paris 20 h. Distance : 25 km. Carte : Melun S.-O. Déjeuner tiré des sacs (à l'abri en cas de mauvais temps). Billet collectif. Inscriptions avant le vendredi midi.

II. — VALLÉE DE L'ESSONNE

Commissaire : M. P. AUBERT

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 40. Départ 8 h. 7. La Ferté-Alais 9 h. 19. La Ferté-Alais, Signal des Bédouins, Beaumont, Maise, 134, Chaulambec, Moulin de Roineau, Malesherbes (26 km.) Départ (retour) 19 h. 40. Paris 21 h. 12. Cartes : Melun S.-O. et S.-E., Fontainebleau N.-O. Déjeuner tiré des sacs en cours de route. Dîner à volonté à Malesherbes. Billet collectif. Inscriptions trois jours avant la date inscrite. Prix du billet collectif : 22 fr.

III. — POURTOUR DE LA FORÊT DE MARLY

Commissaire : M. Henri SCHMITT

Rendez-vous Saint-Lazare 8 h. Billet individuel du dimanche Saint-Nom-la-Bretèche A. R. (9 fr.). Le commissaire rejoindra le groupe dans le train à Saint-Cloud. Départ 8 h. 30. Saint-

Nom-la-Bretèche (9 h. 12), Forêt de Marly, La Bretèche, Saint-Nom, Chavenay, Davron, Crespières, 181, Les Alluets-le-Roi, Orgeval, Petit et Grand Tessancourt, Champ des Biens, Béthemont, La Bidanière, Chambourcy, la Jonction, forêt de Marly, gare de Saint-Nom (29 km.). Déjeuner en plein air si le temps le permet. Départ (retour) 17 h. 47. Paris Saint-Lazare 18 h. 26. Carte E.-M. Paris 48 S.-O.

IV. — GORGES ET CRÊTES DÉSERTIQUES

TRANSPORT PAR CAR

Commissaire : M. H. GODDE

Rendez-vous Concorde 6 h. 45. Corbeil. Descente du car sur la route ronde au carrefour d'Occident, les Plattières et rochers au Milly, La Queue de Vache, les Plattières de la Touche aux Mulets, la Gorge aux Archers, la Mare aux Couleuvres, la Plaine de la Haute Borne, les Plattières de Béorlots, le Ravin de la Garenne d'Achères, le Rocher Cailleau, Le Vaudoué. (Déjeuner tiré des sacs à volonté). Terrain varié sur la rive gauche de l'Ecole. Rochers de Noisy, Auvers, Oncy, le Bois de Milly, Maise. Départ (retour : car vers 17 h. 30. Paris 20 h. Carte E.-M. Fontainebleau 80 N.-E. Inscriptions avant le jeudi soir.

Dimanche 27 février

I. — VALLÉE DE LA MARNE

Commissaire : M. F. ROGNON

Rendez-vous Est-Banlieue. Départ 8 h. 3. Château-Thierry, Monument américain, Vincelles, Verdilly, Bois de Barbillon, Mont-Saint-Père, Jaulgonne, forêt de Ris, Treloup, Dormans. Départ (retour) Dormans 17 h. 32. Paris 19 h. 7. Distance : 35 km. Carte : Meaux N.-E. Déjeuner tiré des sacs à l'abri Billet collectif. Inscriptions avant le 25, à 12 h.

II. — FORÊT DE RETZ

Commissaire : M. JUNCKER

Rendez-vous Gare du Nord 7 h. Départ 7 h. 20. Longpont 9 h.). Longpont, Forêt de Retz, Carrefour des Cordeliers, Rond d'Orléans, Villers-Cotterets (déjeuner à l'abri), Oigny, Silly-la-Poterie, Ferme de Bourcq, La Ferté-Milon. Départ (retour) 18 h. 33. Paris-Est 20 h. 10. Cartes E.-M. 33, Soissons S.-E. et S.-O. Inscription au billet collectif au club, le vendredi, avant 15 h.

ECOLE D'ESCALADE

III. — DANS LES ROCHERS DE MALESHERBES

Transport par car

Inscription à l'école obligatoire

Commissaires : M. H. GODDE et M. H. PAILLON

Rendez-vous Concorde 6 h. 45. La Ferté-Alais, Malesherbes (vers 8 h. 45). Escalades et exercices de cordées. Déjeuner tiré des sacs. Départ (retour) vers 18 h. Arrivée à Paris vers 20 h. Nombre limité. Inscriptions avant le jeudi.

Samedi 5 et dimanche 6 mars

ECOLE D'ESCALADE

ROCHERS DU VAUDOUE

Inscription à l'école obligatoire

Campeurs : Commissaire : M. P. CLÉMENTET

Samedi : Rendez-vous P.-L.-M. 13 h. 15. Départ 13 h. 33. Melun (14 h. 14). En train à Arbonne (15 h. 19). Camp vers Bois Rond (3 km.).

Dimanche : Rochers du Vaudoué. En auto à Milly et Maise.

Départ à 20 h. 38. Paris-P.-L.-M. 22 h. 3. Déjeuner tiré des sacs, dîner commandé à Milly. Carte E.-M. Fontainebleau N.-E. S'inscrire pour le collectif avant le vendredi 15 h. au C. A. F.

Non-campeurs : Commissaire : M. LE CONTE DE POLY

Dimanche : Rendez-vous Concorde 6 h. 45. Départ 7 h. Le Vaudoué (8 h. 30). Départ (retour) : Le Vaudoué 18 h. Paris 19 h. 30. Inscription avant le jeudi 18 h. (Transport par car).

Dimanche 6 mars

I. — BOUCLES ET FALAISES DE LA SEINE

Commissaire : M. E. BOUILLON

Rendez-vous Saint-Lazare 7 h. Départ 7 h. 20. Mantes (7 h. 57), église N.-D., Limay, ermitage Saint-Sauveur, Follainville, cote 125, Vetheuil (église remarquable); marche pittoresque à flanc de falaises : Chantemesle et son pigeonnier, Haute-Isle et son église troglodytique, La Roche-Guyon (déjeuner). Falaises de Clachalozé et de Tripleval, Bonnières, signal des Coutumes (très beau point de vue sur la Seine et le Vexin), Roche Galerne, Grand Val, forêt de Bizy, Vernon. Départ (retour) Vernon 19 h. 34. Paris 20 h. 48. Distance : 35 km. environ. Déjeuner tiré des sacs. Cartes : Evreux N.-E. Billet collectif. Inscriptions avant le vendredi midi.

II. — VEXIN FRANÇAIS

Commissaire : M. BROS

Rendez-vous Saint-Lazare 8 h. 30. Départ 8 h. 40. Pontoise (changement) 9 h. 10. Montgeroult (9 h. 33). Ableiges, Vigny, Longuesse (déjeuner tiré des sacs), Sagy, Chardrouville, Vaux-sur-Seine. Départ (retour) 17 h. 4. Paris 17 h. 50. Distance : 20 km. Carte E.-M. 48 Paris N.-O. Billets du dimanche pour Chars.

Samedi 12 et dimanche 13 mars

REVEILLON ANNUEL A CORNEBICHE

Commissaire : M. H. GODDE

Samedi 12 : Rendez-vous place Denfert (Lion de Belfort) 20 h. Départ en taxis spéciaux pour Noisy-sur-Ecole (21 h. 30). Marche au clair de lune en terrain varié (lanterne utile).

Dimanche 13 : Toutes les crêtes du Mont Pivot aux Trois-Pignons, les Sables du Cul de Chien, Les Sablons, le Laris qui Parle. Arrivée vers minuit à Arbonne. Réveillon commandé, suivi de sauterie. Coucher. Départ vers 10 h. Les crêtes des Rochers aux Voleurs (casse-croûte tiré des sacs). Le plateau de Coquibu. Retour

à Paris en taxi. Nombre limité. Prix approximatif : 50 fr. (réveil-
lon et transport.) Couchage dans des lits ou en camping. In-
scription au plus tôt.

Dimanche 13 mars

I. — AUTOUR DE LA FERTE-ALAIS

Commissaire : M. R. SUTRA

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 40. Ballancourt (Billet coll.) 9 h. 11, Ferme Malvoisine, Aqueduc de la Vanne, Nainville-les-Roches (déjeuner tiré des sacs), Bois des Fontaines, Tertre Blanc, le Saut du Postillon, la Padole, Retolut, Marbois, La Ferté-Alais (28 km.). Départ (retour) 18 h. 46, Paris P.-L.-M. 20 h. Carte E.-M. Melun S.-E. S'inscrire au billet collectif le vendredi 11 mars, avant midi.

**II. — FORÊT DE CARNELLE, BOIS DE BONNOT
FORÊT DE COYE ET BOIS DE PAROIS**

Commissaire : M. Henri SCHMITT

Rendez-vous Nord 7 h. 10. (Bill. indiv. « fer-pied » Presles-Viarmes) (guichets 30 à 32), Prix 10 fr. Départ 7 h. 35, Presles (à h. 29), rue de Courcelles, forêt de Carnelle, poteau de Carnelle, ascension du signal, Noisy-sur-Oise, Royaumont, Baillon (déjeuner à volonté, eau sur place). Bois de Bonnot, route de Royaumont, poteaux de la Croix-Bleue et de Bertinval, carrefour de Lamorlay, forêt de Coye, route de la Verrerie, carrefour de la Verrerie, du Parc-aux-Chiens, des Moines, poteau Nibert, carrefours de la Mère-Landry, de la Grange-des-Bois, de Luzarches, du Parc-aux-Lièvres, de Ménagerie, de la Domesse, ferme de Chaumontel, Chaumontel, route de Seugy, bois de Parois, auberge de l'Orme, Viarmes (29 km.). Départ (retour) 18 h. 31, Monsoult 18 h. 42-18 h. 46, Paris-Nord 19 h. 7. Cartes E.-M. Paris 48 N.-O.; N.-E.; Beauvais 32 S.-O., S.-E.

III. — PAYS DE BRAY

Commissaire : M. PIGEON

Rendez-vous Gare Saint-Lazare 8 h. 15. Départ 8 h. 40. Gournay (10 h. 17). Saint-Germer : visite de la Sainte-Chapelle et de la Collégiale. Mont de Fly, point de vue; Puisseux-en-Bray, Le Coudray-Saint-Germer (déjeuner tiré des sacs ou à l'auberge), Forêt de Thelle, Flavacourt, Villers-sur-Trie, Trie-Château. Distance : 28 km. Cartes E.-M. Rouen N.-E.-S.-E. Départ (retour) 13 h. 10. Paris 19 h. 49. Billet collectif. Inscriptions avant le vendredi 11 mars. 19 h.

Samedi 19 et dimanche 20 mars

FIN DE L'HIVER EN CAMPING

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

Samedi 19 : Rendez-vous Orsay 13 h. 20. Arrivée Chamarande 14 h. 49. Montage du camp vers le Belvédère et promenade à travers les rochers l'après-midi.

Dimanche 20 : On lèvera le camp à 7 h. 30. Par terrain varié : station de Lardy, Tour de Janville, Boissy-le-Cutté, Villeneuve-sur-Auvers, Etrechy. Quelques rochers en cours de route. Distance : environ 22 km. (Possibilité de faire la course sans transporter son matériel de camping. 2 fr. de plus par personne). Retour à Paris-Austerlitz ou Orsay vers 19 h. 43 et 19 h. 54. Dîner : le samedi au

camp. Déjeuner le dimanche, tiré des sacs en cours de route. On pourra se ravitailler à Chamarande. Billet individuel « Bon Dimanche ». Prix probable : 18 fr.

Dimanche 20 mars

ÉCOLE D'ESCALADE

I. — NOUVELLES ESCALADES DANS LA VALLÉE DE L'ÉCOLE

Transport par car

Inscription à l'école obligatoire

Commissaire : M. ROGNON

Rendez-vous Concorde 7 h. 15. Départ immédiat. Arrivée vers 8 h. 30. Escalades dans divers groupes de rochers au nord de Milly. Marche en terrain varié et escalades en clous en cas de pluie. Déjeuner tiré des sacs. Eau à 1 km. des rochers. Retour à Paris vers 19 h. 30.

II. — UNE CURIOSITÉ INCONNUE

LA DANSE MACABRE DE LA FERTÉ-LOUPIÈRE (YONNE)

Commissaire : M. Ch. BROYER

Rendez-vous P.-L.-M. 6 h. 40. Départ 7 h. Joigny (9 h. 20). Aillant-sur-Tholon (9 h. 57). A pied. La Rue Neuve, Bois de Saint-Germain, Signal de Villiers, Gaubillon, La Ferté-Loupière (déjeuner commandé). Visite de l'église, Grande Danse Macabre xiv^e s., escalier en bois du xvi^e s. Vieille ferme, La Vieille Ferté, château du Marquis de Tryn-Montalembert. En autocar ou par tortillard à Joigny. Départ (retour) 17 h. 45. Paris-P.-L.-M. 19 h. 40. Distance : 18 km. environ. Cartes E.-M. 1/80.000 Auxerre N.-W. 96. Déjeuner commandé à La Ferté-Loupière. Inscription au billet collectif chez M. BROYER, 51, rue du Sahel, Paris (12^e), téléphone Diderot 64-16, avant le 17 mars, midi. Prix total approximatif : 75 fr. L'excursion aura lieu même sans collectif, mais s'inscrire pour le déjeuner (obligatoire).

III. — FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

Rendez-vous P.-L.-M. 8 h. 30. Départ 8 h. 45. Thomery (9 h. 58). Rocher Brûlé, Rocher des Princes, Mont Andart. Fontainebleau. Départ (retour) : Fontainebleau 16 h. 53 ou 17 h. 31. Paris 17 h. 30 ou 18 h. 30. Déjeuner à volonté à Moret ou à Veneux-Nadon. Billet individuel du dimanche pour Thomery.

Jeu-di 24 mars (Mi-Carême)

DANS LES BOIS DE VILLE-D'AVRAY

Commissaire : M. Henri SCHMITT

Rendez-vous Métro Pont-de-Sèvres 14 h. 15. Parc de Saint-Cloud, Butte aux Chèvres, point de vue des Brosses (sur Ville-d'Avray), Marnes-la-Coquette, bois de Fausses-Reposes, route forestière du Rompu, route des Cerisiers, carrefour du Manège, route des Moulins, Cordon du Nord, Sèvres. Métro vers 18 h. 30. (16 km.).

Dimanche 27 mars

I. — LES HAUTEURS DE LA MARNE DE DORMANS A EPERNAY

Commissaire : M. Paul GRANET

Rendez-vous Est 7 h. 40. Dormans (9 h. 42), Vincelles, Verneuil, Plateau de Chatillon-sur-Marne, Port-à-Binson (14 km.). Déjeuner tiré des sacs à l'abri à 12 h. 45. Rive gauche de la Marne, Oëuilly, Boursault, Bellevue, Etangs d'Orléans, Saint-Antoine, Signal 206, Epernay (16 km.). Départ (retour) 19 h. 3. Dîner facultatif (wagon-bar au train). Paris 20 h. 45. Cartes : Meaux N.-E. et Châlons N.-O. Billet collectif. Inscriptions avant le vendredi 25 mars, 16 h.

II. — LA FORÊT DE RETZ

Commissaire : M. E. BOUILLON

Rendez-vous Est (grandes lignes) 6 h. 50 précises. Départ 7 h. 10. La Ferté-Milon (8 h. 4). Silly-la-Poterie, Faverolles, Fleury, Rond d'Orléans, Tour Réaumont (monument commémoratif), Croix de Belle-Vue (magnifique perspective sur le Valois), Vivières (déjeuner); Taillefontaine, Signal de Montaigu, Bonneuil-en-Valois, Les Fossés, Villers-Cotterets. Départ (retour) Villers-Cotterets 19 h. 12. Paris 20 h. 36. Distance : 35 km. environ. Carte : Soissons S.-O. Déjeuner tiré des sacs. Billet collectif. Inscriptions avant le vendredi midi.

III. — VALLÉE DE L'ESSONNE

Commissaire : M. E. JUNCKER

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 20. Départ 7 h. 40. Malesherbes (8 h. 50). Rochers de Malesherbes, Nanteau, Argeville (déjeuner tiré des sacs à l'abri), Chantambre, Moignanville, Maisse, Les Audigers, Boutigny. Départ (retour) Boutigny 18 h. 38. Paris-P.-L.-M. 20 h. Distance : 25 km. Cartes E.-M. 80 Fontainebleau N.-E.; 65 Melun S.-E. Inscription au collectif au Club, le vendredi, avant 15 h.

Dimanche 3 avril

ECOLE D'ESCALADE

I. — ESCALADES AUX ROCHERS DE BEAUREGARD

Inscription à l'école obligatoire

Commissaire : M. R. TRUFFAUT

Rendez-vous P.-L.-M. 6 h. 15 précises. Départ 6 h. 28. Nemours (8 h. 11). A pied aux Rochers de Beauregard. Escalades ou promenade dans les environs à volonté. Départ (retour) : Nemours 18 h. 28. Paris 20 h. 17. Déjeuner tiré des sacs en plein air. Dîner à volonté, dans le train. Billet collectif : prix environ 24 fr. Inscription obligatoire, même pour les personnes ne prenant pas part au billet collectif, au siège du C. A. F., le vendredi avant 15 heures. Le nombre des participants pourra être limité.

II. — LES VAUX DE CERNAY IGNORÈS

Commissaire : M. Ch. BROYER

Rendez-vous Denfert-Rochereau 8 h. Départ 8 h. 14. Saint-Rémy-les-Chevreuse (9 h. 25). En autocar à Garnes, Bois des Maréchaux, les Vaux de Cernay, Pont Granval, Auffargis (déjeuner avec vivres

emportés, possibilité repas sommaire). Buttes d'Auffargis, Bois des 500 Arpents, Ravin Granval, Carrière des Maréchaux, Fourcherolles, la Haute-Beauce, Jagny, Chevreuse, Saint-Rémy. Départ (retour) 17 h. 59. Paris-Denfert 19 h. 10. Distance : 25 km. environ. Carte E.-M. 1/50.000 couleurs Rambouillet. Pas de collect. A. et R. Saint-Rémy. Prix approximatif : 15 fr.

III. — FALAISES DE NORMANDIE

Commissaire : M. H. GODDE

Rendez-vous Saint-Lazare 6 h. 45. Départ 7 h. 20. Saint-Pierre-du-Vouvray (8 h. 35). Jonction avec le groupe Normand. Andé, Herqueville, Cormelle, à flanc des falaises, Vatteville, Vatteport, Mont Auban, Amfreville-sous-les-Monts, la Côte des Deux-Amants, Bac de Poses, Léry, forêt de Bord et de Louviers. Dîner commandé à Louviers (facultatif). Départ (retour) 20 h. 58. Paris 22 h. 35. Distance : 30 km. Cartes : Rouen S.-O., N.-O. Inscriptions avant le jeudi.

Jeudi 7 avril

Commissaire : M. R. FABER

Rendez-vous 14 h. 30, avenue Stéphane-Mallarmé, n° 3, par Métro Porte de Champerret ou Autobus S ou U Levallois. Visite de la nouvelle église Sainte-Odile, inachevée. Belles verrières. On continuera par la promenade dans les nouveaux quartiers (cités-jardins).

Samedi 9 et dimanche 10 avril

CAMPING AU PUISELET

Commissaire : M. P. CLÉMENCET

Samedi : Rendez-vous P.-L.-M. 13 h. 10. Départ 13 h. 25. Nemours (14 h. 55). Camp du Puiset (4 km.).

Dimanche : Rochers du Puiset et du Parc de Nemours. Retour à Paris vers 21 h. 30. Déjeuners et dîners tirés des sacs. S'inscrire pour le collectif avant le vendredi, 15 h., au Club.

Dimanche 10 avril

I. — RIVE DROITE DU LOING

Commissaire : M. F. ROGNON

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 15. Billet collectif. Moret-les-Sablons, Saint-Mammès, Vallée de l'Orvanne, Montagne de Trin, Bois de Darvault et de Nanteau, Moulin du Doyer. Départ (retour) : Nemours-Saint-Pierre 18 h. 28. Paris 20 h. 17. Distance : 35 à 40 km. Déjeuner tiré des sacs. Carte : Fontainebleau N.-E. Billet collectif. Inscriptions avant le 8, 12 h.

II. — LES CROIX DE LA FORÊT

Marche en terrain varié

Commissaire M. R. TRUFFAUT

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 15. Départ 7 h. 34. Bois-le-Roi (8 h. 25), Croix de Toulouse, Croix d'Augas, Croix du Grand-Veneur, Croix de Franchard, Croix de Souvray, Croix de Saint-Hérem, Croix du Grand-Maitre, Croix de Montmorin. Retour : arrivée à Paris vers 20 heures. Distance : environ 30 km. (à travers bois, ou petits

sentiers). Déjeuner tiré des sacs en cours de route, à une maison forestière en cas de mauvais temps. Dîner à volonté dans le train. Inscription obligatoire au Club la veille avant 12 h. Prix probable du billet : 16 fr.

III. — **BOIS DE MILLY, LES CENT MARCHES, LE VAUDOUE**

Commissaire : M. Henri SCHMITT

Rendez-vous P.-L.-M. 7 h. 25 (bill. coll.). Départ 8 h. 2. Maisse (9 h. 34), bois de Milly, Milly, les Cent Marches, Noisy-sur-Ecole, Le Vaudoué, Tousson, Buno-Gironville (29 km.). Départ (retour) 18 h. 26. Paris-P.-L.-M. 20 h. Carte E.-M. Fontainebleau 80 N.-E. S'inscrire pour le billet collectif jusqu'au vendredi avant-veille 14 h. 30. Coût du billet : 17 fr. 50.

IV. — **AUTOUR DE LUZARCHES**

Commissaire : M. Ad. BOURSIER

Rendez-vous Nord 9 h. 15. Départ 9 h. 28. Orry-Coye (10 h. 5). Forêts d'Orry et de Coye, Luzarches, Chaumontel, bois de Bonnot, Royaumont, Boran. Départ (retour) 16 h. 31. Paris 17 h. 55. Distance : 20 km. Déjeuner à volonté à Luzarches. Billet individuel du dimanche pour Orry-Boran.

CONGÉS DE PAQUES 1938

I. — **PÉRIGORD, VALLÉE DE LA DORDOGNE, SOUILLAC SARLAT ET ROCAMADOUR**

Commissaire : M. Paul GRANET

Jeudi 14 avril : Rendez-vous Paris-Austerlitz 22 h. 20. Départ 22 h. 50.

Vendredi 15 : Arrivée à Souillac 8 h. 11. Installation à l'hôtel. Petit déjeuner. Visite de la ville et des environs. Déjeuner. Vallée de la Borrèze, Nicounaud, Lamothe, La Forge, Gouffres du Goulet et du Gourguillon, Bourzoles (14 km.). Dîner et coucher à Souillac.

Samedi 16 : La vallée de la Dordogne, en amont, en auto. Port de Souillac, Pinsac, Meyraguet, Lacave. Visite des grottes. (Déjeuner). Roches de Monges, Meyronne, Saint-Sozy, Creysse, Falaises et église souterraine de Gluges, Cirque de Montvalent, Floirac, Carennac, l'île de Calypso. Retour par Vayrac, les escarpements du Puy d'Issolud et Martel (église, hôtel de ville, vieilles maisons). Dîner et coucher à Souillac.

Dimanche 17 : Vallée du Lot en aval, Le Roc Sainte-Mondane, château de Fénelon, Groléjac, Carsac, Port de Vitrac, Domme (ville et sites étonnants), La Roque-Gageac, Beynac et Cazenac, Sarlat (une merveille). Déjeuner. Retour à Souillac. Dîner, coucher.

Lundi 18 : Départ par train à 8 h. 15 pour Rocamadour. Arrivée 9 h. 37. Le château, les sanctuaires, le panorama. Déjeuner. A pied, les sources de l'Ouyse et le causse de Gramat. Dîner. Départ (retour) 20 h. 56. Paris-Quai d'Orsay, le *mardi 19 avril*, à 5 h. 39.

Si l'excursion ne réunit pas huit adhérents au collectif, prendre un billet aller et retour individuel pour Brive-la-Gaillarde et

demander en même temps un aller Brive-Souillac. Valises admises. On peut rejoindre samedi matin en partant le vendredi soir, même heure que la veille. Inscriptions au plus tard le lundi 11 avril, avant 18 h. 30. A cette heure-là, réunion obligatoire au C. A. F., versement d'un acompte de 150 fr. et fixation d'un prix approximatif de l'excursion. Cartes E.-M. : Brive S.-O. et S.-E.; Gourdon N.-E. et N.-O. Nombre d'adhérents limité.

ECOLE D'ESCALADE (16-18 avril)

II. — **TROIS JOURS DE CAMPING, D'ESCALADES ET DE BAINS DANS LES CALANQUES DE MARSEILLE**

LA PLUS BELLE DES ECOLES D'ESCALADE FRANÇAISE

Commissaire : M. LE CONTE DE POLY

Rendez-vous Paris P.-L.-M. 20 h. 15. Départ 20 h. 45. Arrivée à Cassis à 8 h. 49. Transport en car au port. (Possibilité d'acheter les vivres.) Transport en canot automobile à la calanque d'EN VAU si le temps le permet. En cas de mauvaise mer, 1 h. 1/2 à pied.

Le 3^e jour, des groupes sous la conduite de commissaires techniques pourront aller à la Grande Candelle ou dans le massif des Goudes (canot automobile ou car).

Carte du massif de Pugnet en vente au C. A. F. Pour tous renseignements complémentaire, s'adresser à la Section de Paris.

Départ (retour) : Marseille 19 h. 50. Paris 7 h. 25. Nombre d'adhérents très limité. Limite d'inscription 7 avril à 17 h. Réunion préparatoire obligatoire le 7 avril à 20 h. 45 au Club.

Cette école d'escalade serait supprimée au cas où un billet collectif ou des billets de week-end ne pourraient être obtenus.

Possibilité pour les non-campeurs de coucher à Cassis en y retenant leur chambre individuellement.

III. — **TROIS JOURS DANS LA SUISSE NORMANDE**

Commissaire : M. E. BOUILLON

1^{er} jour : La Vallée de l'Orne de Putanges à la Roche d'Oëtre (point de vue magnifique sur les méandres de l'Orne et de la Rouvre), les gorges de la Rouvre de son confluent aux Courailles. En car à Flers (dîner et coucher).

2^e jour : La Lande-patry, les gorges de la Vère jusqu'au confluent avec le Noireau; la vallée du Noireau de Pont-Erambourg à Pont-d'Ouille (parcours très pittoresque dans des vallées étroites aux flancs rocheux et boisés). Dîner et coucher à Pont-d'Ouille.

3^e jour : La vallée de l'Orne de Pont-d'Ouille à Thury-Harcourt : la boucle de la Courbe, rochers de Brisevielle, le Prô, Clécy et ses rochers, rochers de la Cambronnerie, point de vue du viaduc de la Lande, rochers de la Houle, pain de Sucre, boucle du Hom et roche à Brunel. De Thury-Harcourt à Caen en car ou en train. Visite rapide de Caen (églises et vieux quartiers). Dîner. Départ (retour) : Caen. Paris 23 h. 45. Distance : 30 à 35 km. par jour, allure moyenne. Cartes : Falaise. Déjeuners tirés des sacs. Dîner et coucher à l'hôtel. Billet collectif. Renseignements complémentaires à la Section de Paris ou mieux, directement auprès du commissaire. Nombre d'adhérents très limité. Inscriptions le plus tôt possible. La course du 27 mars en forêt de Retz servira de réunion préparatoire.

Samedi 23 avril

I. — ATOUR DE VERSAILLES

Commissaire : M. Henri SCHMITT

Rendez-vous Métro Pont-de-Sèvres, 14 h. 15. Parc de Saint-Cloud, points de vue de la Butte-aux-Chèvres et des Brosses, Marnes-la-Coquette, bois de Fausses-Reposes, Versailles, Porte-Verte, côte de Glagny, bois des Fonds-Maréchaux et des Butard, Vaucresson. Retour à volonté par le train ou à pied (18 km.).

II. — Commissaire : M. R. FABER

Rendez-vous à 14 h. 28, rue de la Convention. Visite de l'église Saint-Christophe de Javel, peintures grandioses de Martin Ferrières : histoire de Saint-Christophe, patron des automobilistes. Visite, même rue, de l'Imprimerie Nationale.

Samedi 23 et dimanche 24 avril

I. — DEUX JOURS EN NORMANDIE

Commissaire : M. P. AUBERT

Samedi 23 : Rendez-vous Gare Saint-Lazare 6 h. 55. Départ 7 h. 20. Vernon (8 h. 15). La Chapelle, Authueil, Irreville, Hom-la-Vacherie, Audreville, bois d'Acquigny, Louviers (déjeuner tiré des sacs à l'abri en cours de route). Dîner et coucher à Louviers.

Dimanche 24 : Réveil 6 h. Départ 7 h. Forêt de Louviers, forêt de Bord. (Déjeuner tiré des sacs). Saint-Pierre-lès-Elbeuf, chemin de fer. Départ 13 h. 4. Arrivée à Elbeuf-Rouvalets 13 h. 16. Forêt de la Londe, château de Robert le Diable, forêt de Rouvray, Oissel. Dîner commandé à Oissel. Départ (retour) : Oissel 20 h. 59, Paris-Saint-Lazare 22 h. 35. Distances : samedi, 32 km.; dimanche, 30 km. Cartes : Evreux N.-O. et Rouen S.-O. Billet collectif, versement de 90 fr.; sans billet, 55 fr. Clôture des inscriptions le mardi 19, à 18 h. 30.

ECOLE D'ESCALADE

II. — DEUX JOURS DE CAMPING A AUYV

Inscription à l'école obligatoire

Commissaire : M. J. DE MONFERRAND

Rendez-vous samedi Gare de Lyon 7 h. 15. Départ 7 h. 40 (supplément express). Malesherbes (8 h. 48). Deux journées d'escalades pour débutants et grimpeurs moyens. Possibilité pour les non-campeurs de bivouaquer ou de coucher à l'hôtel à Malesherbes (à charge pour ces derniers de faire le nécessaire eux-mêmes). Un 2^e collectif sera formé pour le train de 8 h. 2, du dimanche 24. Rendez-vous à 7 h. 30. Bien préciser, en s'inscrivant, le collectif choisi. Retour à Paris le dimanche à 20 h. S'inscrire le jeudi 21, avant midi.

Dimanche 24 avril

AU PAYS DES BONS JARDINIERS

Commissaire : M. Ch. BROYER

Rendez-vous Est 7 h. 40. Départ 8 h. 3. Meaux (8 h. 37). Par les bords de la Marne à Grand Val, Saint-Fiacre, Villemareuil, Fontaine de Saint-Fiacre, Montceaux (ruines du château de Gabrielle

d'Estrées), Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux; par la Marne à Ussy, le bois de la Muette, Chives et Changis. Départ (retour) 18 h. 44. Paris-Est 19 h. 57. Distance 25 km. environ. Cartes E.-M. 1/80.000 Meaux N.-W. et S.-W. n° 49. Déjeuner avec vivres emportés à Saint-Jean ou Ussy (possibilité repas sommaire ou complet à Saint-Jean). Pas d'inscription. Billet individuel du dimanche pour Changis-Saint-Jean. Prix du voyage : 20 fr. environ.

GROUPE NORMAND

Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes

40 bis, rue Saint-Lô, Rouen

Permanence. — Tous les jeudis, à 20 h. 30, au Cercle Militaire, 12, de la Seille, à Rouen.

Inscriptions aux collectives :

— Membres habitant Rouen ou la banlieue : dernier délai d'inscription, permanence du jeudi précédant la course.

— Membres n'habitant pas la région rouennaise : dernier délai d'inscription, le jeudi précédant la course, en prévenant le Secrétaire à l'Hôtel des Sociétés Savantes, de l'heure et du lieu où l'on rejoindra la course. Il est toutefois préférable de s'entendre auparavant.

Observations relatives aux collectives. — D'une façon générale, les collectives comporteront deux groupes. L'un de bons marcheurs, l'autre de jeunes qui parcourront de 10 à 15 km. environ. Ce groupe est destiné à favoriser les sorties familiales, les enfants exécutant une marche selon leurs forces et retrouvant leurs parents pour le repas de midi et le retour tout en effectuant un petit trajet avec eux. Le Groupe Normand espère que cet essai sera accueilli favorablement par les familles du C. A. F.

Dimanche 13 février

FORÊT DE VERNON

Commissaire : M. Ph. CAUCHOIS

Rendez-vous gare Rouen R. D. 6 h. 50. Départ 7 h. 3. Vernon (7 h. 56). Forêt de Bizy, Port Villez, Sainte-Geneviève-les-Gany, Bois Jérôme Saint-Ouen, Forêt de Vernon, Vernon. Déjeuner tiré des sacs. Distance 22 km. Carte : Evreux N.-E. Départ (retour) : 18 h. 17. Rouen 19 h. 10. Billet individuel pour Vernon (aller et retour). Prix du billet : 24 fr. environ.

Dimanche 27 février

EVREUX-SERQUIGNY

Bons marcheurs seulement

Commissaire : M. G. SONNIER

Evreux, Forêt d'Evreux, Conches, Forêt de Conches, la Ferrière, Forêt de Beaumont, Serquigny. Déjeuner et dîner tirés des sacs (à l'abri en cas de pluie). Distance : 55 à 60 km. (12 h. de marche effective environ). Transport : chemin de fer.

Les heures et lieux de rendez-vous, l'heure du retour et le prix approximatif seront donnés ultérieurement. Tous renseignements utiles communiqués à la permanence du jeudi précédant la course (dernier délai d'inscription).

Dimanche 13 mars

FALAISES DE LA SEINE (ESCALADE)

Commissaires : Mlles VARIN, GUÉROULT, LAIGNEL

Rendez-vous 8 h. 15 place de l'Hôtel-de-Ville. Marche et escalade à la Roque et la Roquette. Distance : 18 km. Déjeuner tiré des sacs. Prix du voyage : environ 20 fr.

Dimanche 27 mars

FORÊT DE BROTONNE

Commissaire : M. CORNU

Rendez-vous 8 h. 20 place de l'Hôtel-de-Ville. Voitures particulières ou C. N. A. si nécessaire. Départ 8 h. 30, rue des Charettes. La Mailleraye (bac), Bourg l'Abbé, cote 39, Maison forestière du Grand Maître, Rond Mortemart, Mare de Bourneville, Falaises de la Vacquerie, cote 113 (déjeuner tiré des sacs). Rond de Loup, cote 116, Maison forestière de la Haye-Rontot, cote 35, le Tors, la Mailleraye. Distance : 32 km. environ.

Dimanche 10 avril

PLATEAU DE BOOS

Commissaire : M. Ph. CAUCHOIS

Rendez-vous Pont Corneille, Rouen. Départ 8 h. par le tramway de Mesnil-Esnard, Mesnil-Esnard, Belbeuf, Inglemare, Incarville, Saint-Aubin, Celloville, Quevreuille, Les Grandes Masures, La Chaume, Mesnil-Raoul, Epinay. Environ : 22 ou 27 km. Coût : environ 5 fr.

Fêtes de Pâques

COLLECTIVE DE SKIEURS A COLOMBAZ (LES CONTAMINES)

Commissaire : X...

Départ de Rouen le jeudi 14 avril. Retour des Contamines samedi 23 avril. Prix approximatifs, sauf variation : 700 fr. au Chalet des Sports ou 500 fr. au Chalet des Combettes. Renseignements et adhésions : M. Duboc, 7, rue du Pré-de-la-Bataille, Rouen. Dernier délai pour les inscriptions, jeudi 17 mars. (Versement demandé au moment de l'inscription : 250 fr.)

Dimanche 24 avril

LES FALAISES DE CONNELLES

Commissaire : M. DELEVOYE

Rendez-vous Gare R. D. 7 h. 30. Départ de Saint-Pierre-du-Vauvray vers Connelles. Escalade des rochers. Déjeuner tiré des sacs. Après déjeuner, vers Amfreville-sur-les-Monts. Retour par car de Pont Saint-Pierre à Rouen. Distance : environ 20 km. Billet individuel : environ 20 fr.

Dimanche 1^{er} mai

FORÊT DU TRAIT (Escalade)

Commissaire : M. Ph. CAUCHOIS

Départ Rouen 8 h., place de la Madeleine ou par car C. N. A. si nécessaire. En ce cas rendez-vous à la C. N. A. rue des Charrettes. La Fontaine (escalade). Le Paulu, Le Quesnay. Déjeuner tiré des sacs. Saint-Pall, Sainte-Marguerite, Fonds du Rendez-Vous, Duclair, La Fontaine. Distance : environ 22 km. Coût : 10 fr. environ.

**CONFÉRENCES DU 1^{er} MARDI
ET CONCOURS DU SOMMET INCONNU**

Les conférences amicales accompagnées de projections de photographies ou films d'amateurs auront lieu aux dates suivantes :

2 février. : 1 h. 1/2 de films d'amateurs pris et commentés par M. Mahuzier. Croisière en kayak dans le galfe du Morbihan. La Dordogne et la Maronne (descente sportive). La côte dalmate de Kotor à Split en kayak.

1^{er} mars : Croisière en kayak dans les fjords de Norvège et aux îles Lofoten. Films de ski variés pris et commentés par M. Walter.

5 avril : Projection de photographies de haute montagne. Au cours de cette réunion, un concours, dit du sommet inconnu, sera organisé entre les spectateurs. Chaque participant au concours devra déterminer les noms des sommets projetés ainsi que l'emplacement approximatif des prises de vues. Les meilleures réponses seront dotées de prix.

BIBLIOGRAPHIE

Ski de week-ends, par YVONNE LACROIX

Nos lecteurs ont déjà pu apprécier le talent artistique et littéraire de notre collègue Yvonne Lacroix qui, soit sur ses toiles, soit dans ses récits animés de courses, a su si bien dépeindre l'attraction de la haute montagne.

Aujourd'hui, elle réussit à nous entraîner dans son domaine de haute altitude, pour nous faire partager son exaltation et son enthousiasme pour l'alpinisme hivernal, et dès les premières pages, nous ressentons le vent frais et pur des descentes à skis. Nous participons même aux chutes inattendues dans la neige fraîche et ressentons la jouissance des veillées au refuge autour du poêle, alors que, les membres encore las de l'effort accompli, on songe béatement aux merveilles entrevues.

Cet ouvrage, dédié par M. l'Ingénieur général Ch. François, président du Ski-Club Alpin Parisien, et publié sous le patronage du Club Alpin Français, connaîtra, nous en sommes certains, le succès que mérite son auteur; nous espérons seulement qu'un jour prochain verra paraître la suite de ces récits et qu'Yvonne Lacroix nous décrira aussi quelques-unes de ses brillantes ascensions d'été accomplies, elles aussi, suivant la formule moderne du week-end.

H. G

S. C. A. P.

Groupement skieur de la Section de Paris

Programme des collectives du S. C. A. P. du 15 Janvier à Pâques

29-30 janvier. TAILLEFER.

Commissaire : M. FAZEUILLES.

LES VOSGES (en auto-rail), CORNIMONT.

Commissaire : M. Henri GODDE.

Samedi 29 : Rendez-vous Gare de l'Est à 17 h. 15. Départ à 17 h. 38. Cornimont (23 h. 30). (Dîner tiré des sacs dans l'autorail). Montée à pied à Ventron. Coucher à l'auberge-refuge.

Dimanche 30 : Groupe A : Les crêtes par le Col de Ventron, le Gross Felsach, Le Petit Ventron, Le Grand Ventron (1.209 m.), le Col du Bockloch, le Col de la Vierge, le lac des Corbeaux, la Vallée de Xaulve et Cornimont.

Groupe B : Exercices sur les pentes du Drumont. Retour à Cornimont. Dîner commandé à volonté. Départ à 18 h. 4. Retour à Paris à 24 h.

Inscription au plus tôt. Prix approximatif transport : 145 fr. Cette sortie est conditionnée par un enneigement suffisant.

5-6 février. GRAND BORNAND (Massif des Aravis).

Commissaire : M. PIGEON.

Rendez-vous Gare de Lyon vendredi 4 à 20 h. Départ 20 h. 55 (rapide 621), hamacs.

Samedi 5 : Annecy 6 h. 33. Petit déjeuner. En autocar au Grand Bornand, arrivée 9 h. 5.

Séjour à l'hôtel.

Plusieurs courses pour skieurs entraînés et pour skieurs moyens seront organisées selon les conditions d'enneigement.

Retour : Grand Bornand 17 h. 15. Annecy 18 h. 45. Dîner à volonté. Départ 20 h. 55 (rapide 650) (hamacs). Paris 6 h. 35.

Réunion préparatoire : samedi 29 janvier, 17 h., au S. C. A. P. Inscriptions avant le 29 janvier.

VERS SAINT-BON, COL DE CHANROUGE, LA VIZELLE.

Commissaire : M. Renaud BRUEL.

Vendredi 4 : Départ P.-L.-M. 19 h. 45.

Samedi 5 : Arrivée à Moutiers 6 h. 13. En car à Saint-Bon, Col de Chanrouge, Refuge Praslin-Mugnier.

Dimanche 6 : La Vizelle, Col de la Loze, descente sur les Allues, en car à Moutiers. Départ 20 h. 20.

Lundi 7 : Arrivée à Paris 6 h. 35.

12-13 février. VALLOIRES.

Commissaire : M. Jacques MARAUT.

LA REDOUTE RUINÉE, LE COL DU PETIT SAINT-BERNARD.

Commissaire : M. le D^r FAZEUILLES.

DEUX JOURS DE SKI DANS LA VALLÉE DE SAINT-BON.

Commissaire : M. AUBERT.

Rendez-vous Gare de Lyon, le vendredi 11 février, à 19 h. 20. Départ 19 h. 45.

Arrivée le samedi 12 février à Moutiers-Salins à 6 h. 30. Petit déjeuner. Auto pour Saint-Bon ou Courchevel. A pied au Refuge Praslin-Mugnier ou à Moriond.

Séjour en ces lieux. Ecole de ski et excursions.

Dimanche 13 : Auto, départ 17 h. 30. Moutiers, arrivée 18 h. 45. Dîner commandé à Moutiers.

Chemin de fer. Départ 20 h. 20.

Lundi 14 : Arrivée Paris-P.-L.-M. à 6 h. 35.

Inscriptions le plus tôt possible. Dernier délai le samedi 5 février, à 18 h. 30. Obligation d'assister à l'une des deux réunions préparatoires au C. A. F. le samedi 29 janvier, à 17 h., et le jeudi 3 février, à 21 h. Versement : 300 fr. pour les camarades prenant le billet collectif. 100 fr. pour les camarades sans billet.

En principe, cette collective est réservée aux débutants. A titre de propagande, elle est d'ailleurs ouverte à tous les membres de la Section de Paris.

19-20 février. TRAVERSÉE D'ARACHES A MORZINE PAR LA TÊTE DE PRÉ DE SAIX. SIGNAL DU BOSTAN.

Commissaire : M. Pierre LARIGALDIE.

25-28 février (Vacances de Mardi Gras). LA MORTE ET LE COL DE VARS.

Commissaire : M. X...

Départ Gare de Lyon, vendredi 25 février à 21 h. 20.

Retour Gare de Lyon lundi 28 février, à 8 h. 30.

Prix : avec billet collectif : environ 350 fr.; sans billet collectif : environ 100 fr.

Samedi 26 : Ski à La Morte (1.360 m.) sur Grenoble.

Départ de Grenoble à 18 h. 25.

Dîner à Veynes. Coucher à Mont-Dauphin.

Dimanche 27 : Ski au Col de Vars.

Départ de Mont-Dauphin 18 h. 33

Possibilité de prolonger le séjour en s'inscrivant le 17 février.

Vendredi, rendez-vous devant la consigne des départs de la gare de Lyon, à 20 h. 45.

5-6 mars.

TRAVERSÉE DE FÉLIX FAURE A TERMIGNON PAR LE DOME DE CHASSEFORÊT.

Commissaire : M. Pierre LARIGALDIE.

MASSIF DU BEAUFORTIN en traversée par le Col du Joly.

Commissaire : M. PIGEON.

Rendez-vous Gare de Lyon, vendredi 4 à 19 h. 20, Départ 19 h. 45.

Samedi 5 : Le Fayet (6 h. 51). Petit déjeuner. En autocar aux Contamines. Montée au Col du Joly (1.996 m.). Repas tiré des sacs. Descente sur Haute-luce. Dîner et coucher à l'hôtel.

Dimanche 6 : Col des Saisies (1.635 m.). Repas tiré des sacs. Descente sur Beaufort-sur-Doron.

Retour : Autocar Beaufort-Albertville. Albertville 21 h. (rapide 2254). Paris 6 h. 35.

Réunion préparatoire : samedi 26 février 17 h. au siège.

Cartes : 1/60.000^e Saint-Gervais-Val Montjoie, par Ch. Vallot; Megève-Beaufort (en vente au C. A. F.).

Inscriptions avant le 26 février à 18 h.

12-13 mars.

DEUX JOURS DE SKI A MORZINE

Commissaire : M. AUBERT.

Vendredi 11 : Gare de Lyon à 8 heures.

Samedi 12 : Arrivée à Thonon à 7 h. 56. Auto pour Morzine, arrivée 9 h. 20.

Séjour à Morzine, école de ski, excursions.

Dimanche 13 : Départ à 16 h. 5 en auto pour Thonon. Chemin de fer, départ à 18 h. 55.

Lundi 14 : Paris P.-L.-M. arrivée 6 h.

Inscription ouverte le 14 février et close le samedi 5 mars à 18 h. 30. Obligation d'assister à l'une des deux réunions préparatoires au S. C. A. P. le samedi 29 janvier, à 17 heures, ou le jeudi 3 février, à 21 heures. Versement : 300 fr. pour les camarades qui prennent le billet collectif, et 100 fr. sans billet.

REFUGE FÉLIX FAURE, DOME DE CHASSEFORÊT.

Commissaire : M. Renaud BRUEL.

Vendredi : départ P.-L.-M. 19 h. 45.

Samedi : arrivée à Moutiers 6 h. 13; en car à Pralognan. Refuge Félix Faure, Col de la Grande Casse.

Dimanche : Dôme de Chasseforêt, Pralognan, en car à Moutiers, départ à 20 h. 20.

Lundi : arrivée à Paris à 6 h. 35.

18-19-20 mars. DEUX JOURS SUR LES GLACIERS DE POLSET.
(Pour alpinistes-skieurs seulement.)

Commissaire : M. H. GODDE.

Départ le vendredi soir. Arrivée à Saint-Bon le samedi vaers 8 h. Moriond, Pralin-Mugnier, Vallon-de-la-Rosière, Col de Chanrouge (2.527 m.), passage des eaux noires, Col du Grand Infernet (2.942 m.), le lac Blanc, refuge Pécelet-Polset. Coucher.

Dimanche : Le Col du Soufre, le Dôme de Polset (3.530 m.), le Col de Greboulaz, descente par le glacier de Greboulaz et Les Allues. Retour à Paris le lundi matin.

19-20 mars.

ST-ANTON AM-ARLBERG.

Commissaire : M. Jacques MARAUT.

26-27 mars.

AIGUILLE PERCÉE, LA GRANDE MOTTE. Coucher au Lac de Tignes.

Commissaire : M. P. CLÉMENCET.

2-3 avril.

DOME DE LA LAUZE.

Commissaire : M. Jacques MARAUT.

AIGUILLE PERS.

Commissaire : M. le Dr FAZEUILLES.

23-24 avril.

COL DU GÉANT.

Commissaire : M. P. CLÉMENCET.

SÉJOURS

Du 21 au 31 janvier

SEJOUR A MORZINE

Commissaire : M. FRANÇOIS

Cours de ski à tous degrés, promenades et courses pour toutes aptitudes; facilités multiples et attractions diverses. — Le 30 janvier, *GRAND PRIX DE MORZINE* avec épreuves internationales, organisées par le S. C. A. P.

N.-B. — Programmes de séjour établis pour toutes les catégories d'adhérents depuis les novices les plus inexpérimentés (classes spéciales) jusqu'aux bons skieurs alpinistes (programme de courses varié et intéressant) et aux meilleur skieurs de pistes (entraînement méthodique assuré). Voir circulaire spéciale adressée à tous les membres de la Section de Paris.

Du 18 au 28 février

PUYMORENS, L'ANDORRE

Commissaire : M. Robert GABRIELLI

Départ de Paris le vendredi 18 février, vers 20 h. 20. Arrivée à Puymorens vers 10 heures du matin. Retour à Paris le lundi 28 février à 8 h. 25. Voyage en wagon-dortoir de 3^e classe. Séjour à l'hôtel du Col de Puymorens. Excursions : Pic de la Mine, Col Blanc, Portaille de Kerfourg et aux champs de ski de l'Andorre (Envalira).

Cours de ski (E. N. S. F.) à l'Ecole du S. C. A. P. (directeur : André Cachat).

Renseignements et inscriptions à partir du 15 janvier au S. C. A. P.

Du 9 avril à fin mai

ECOLES DE SKI DE GLACIER A LOGNAN ET TRÉ-LA-TÊTE

Collectives de Pâques et séjours *ad libitum*.

Fêtes de Pâques

TROIS JOURS EN OBERLAND BERNOIS

Commissaire : M. H. GODDE

Samedi 16 avril : Rendez-vous Gare de l'Est 21 h. 30. Départ 22 h.

Dimanche 17 : Delle, Spiez, La Lenk (11 h. 6). Déjeuner à volonté. L'Iffigenthal, Iffigensee, Wildhornhutte C. A. S. (2.306 m.).

Lundi 18 : Dungalglatscher. Ascension du Wildhorn (3.250 m.), glacier du Tenehet, Schneidejoch (2.795 m.), Le Plan des Roses et le Rawilpass (2.415 m.), Wildstrubelhütte, C. A. S. (2.900 m.).

Mardi 19 : Glacier de la Plaine-Morte, Lammernjoch (3.132 m.), la crête des Wildstrubel (3.251 m.), descente du glacier de Lammern, La Gemmi, Le Daubensee, Kandersteg. Dîner à l'hôtel. Train à 21 h. 13.

Mercredi matin : arrivée à Paris à 9 h. 5.

Course réservée à des skieurs entraînés. Nombre d'adhérents très limité. Prix approximatif : 350 à 400 francs.

AVIS AUX SKIEURS

Camarades skieurs,

Nous aimons à penser qu'il est dans vos intentions de faire de plus en plus largement usage des refuges de la Section de Paris (massif du Mont-Blanc : Albert I^{er}, Argentière, Leschaux et Tête-Rousse) qui sont spécialement aménagés pour répondre à tous vos besoins.

Votre Commission du Ski est particulièrement désireuse que toutes les observations qu'il vous sera possible de faire ou de recueillir sur l'aménagement et l'utilisation de ces refuges — observations favorables et surtout critiques — soient portées par vos soins à sa connaissance (sous forme écrite, précise et garantie). De tels comptes rendus sont indispensables pour la plus rapide amélioration éventuelle de l'état de choses actuel; la Commission vous en remercie vivement, par avance.

N.-B. — Adresser toute communication à : la Commission du ski de la Section de Paris du Club Alpin Français, 7, rue La Boétie, Paris (8^e).

Gressoney-la-Trinité (Vallée d'Aoste)

29 Décembre 1937

Ce matin, le temps est radieux et d'accord avec Catella (Guide du Club Alpin Italien), je décide de partir dès cet après-midi, afin d'atteindre la « capanna Gnifetti », située à 3.640 mètres au pied du Lyskam.

Notre petit groupe se compose, outre Catella et son second, de Milles Chipiloff et Devies, MM. Crussard, Raichlen, Kervran, Govare et moi-même, soit 9 personnes en tout.

Pendant la matinée, les provisions sont préparées et après le déjeuner, nous partons. Au bout de 3 heures de montée facile et sans histoire, nous atteignons le refuge du Lac de Gabiet où nous devons passer la nuit, à l'heure où le soleil couchant éclaire de ses derniers rayons Castor et Pollux.

Le lendemain, nous nous levons à 7 heures, rien ne nous presse, car nous avons toute la journée pour atteindre notre but.

Il fait un temps idéal, froid mais sans vent, et à 8 heures, nous partons; tout de suite, Catella nous montre une petite tache jaune accrochée au flanc du Lyskam, c'est la cabane Gnifetti : la route sera longue.

Midi, une halte d'une demi-heure pour déjeuner légèrement et nous repartons; il fait chaud maintenant et les sacs commencent à peser lourdement. Nous continuons à monter lentement, au loin à droite nous distinguons une caravane qui descend du col d'Ollen, les veinards! car pour nous la pente s'accroît et il faut tirer sur les bâtons; nous sommes maintenant au pied d'une grande pente glacée dominée par un contrefort sur lequel se dresse la cabane.

Une seconde de relâchement et me voilà parti sur une plaque de glace; je m'arrête sur un petit replat 50 mètres plus bas avec un bras fortement contusionné. Courage! il faut remonter.

Enfin, à 3 h. 30, nous atteignons la rive du glacier du Lys et la cabane. En quelques minutes, notre brave Catella allume un feu d'enfer et, après un thé réparateur, nous pouvons admirer le coucher du soleil sur le magnifique panorama que nous découvrons du Dolent jusqu'aux Appennins en passant par le majestueux Viso qui se détache au loin à l'horizon.

Un bon dîner, une nuit un peu moins bonne, car l'altitude nous gêne légèrement pour dormir, et dès 7 heures du matin, tout le monde est debout, mais — surprise désagréable — un brouillard épais empêche toute visibilité. Catella nous rassure et il a raison, car, à 8 heures, le soleil commence déjà à percer la brume.

Nos efforts sont largement récompensés par la joie de la descente, car après un début prudent sur des pentes raides et glacées, nous évoluons ensuite dans de splendides vallonnements, où la neige est très bonne.

A midi, nous nous retrouvons à notre hôtel de Gressoney devant un repas substantiel auquel nous faisons le plus grand honneur, tous enchantés de cette magnifique excursion d'où nous rapportons une provision de santé qui nous permet d'affronter de pied ferme la nouvelle année.

LE COMMISSAIRE.

CARTES FÉDÉRALES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISES DE SKI

La création de cette carte, dont nous annoncions le projet dans notre dernier Bulletin, est maintenant chose faite. Pour l'obtenir, il suffit d'être membre du S. C. A. P. et d'en faire la demande au bureau du S. C. A. P., accompagnée d'une photo du format ordinaire des pièces d'identité. La carte fédérale donne droit aux avantages suivants :

Avantages accordés aux membres fédérés

ÉCOLES DE SKI

Ecole Nationale du Ski Français : 20 %.
Écoles du Ski-Club de Paris, Écoles du Ski-Club Alpin Parisien : 10 à 20 %;
Ecole de Luchon-Superbagnères : 10 à 20 %.
Ecole du Mont-Revard : 10 à 20 %.

TELEFERIQUES ET MONTE-PENTES

AUVERGNE

Téléférique du Mont-Dore-Sancy : altitude, 1.280 à 1.820 mètres; vitesse, 6 mètres seconde; débit, 300 skieurs à l'heure.
Monte-pente du Mont-Dore-Sancy : altitude du départ, 1.680 mètres; dénivellation, 160 mètres.
Monte-pente du Mont-Dore-Sancy : altitude du départ, 1.280 mètres; dénivellation, 200 mètres.
Avantages sur les trois installations : 20 à 25 % sur tous les tarifs. Jusqu'à 9 h. 30 sur le téléférique et 10 h. 30 sur les monte-pentes : réduction de 40 à 50 %.

COTE D'AZUR

Téléférique d'Auron : altitude, 1.600 à 2.300 mètres; durée de la montée, 9 minutes; débit, 160 skieurs à l'heure; pistes, 7 pistes de descente, 1 piste touristique, 2 pistes alpines.
Avantages : Billets aller et retour, 20 %; billets aller par unité, 15 %; cartes demi-tarifs spéciales valables du 15 novembre 1937 au 1^{er} octobre 1938, au prix de 100 francs.
Monte-pente de la Croix de Valberg : avantages : carnets de billets à 15 % de réduction.
Monte-pente Pérot à Valberg : avantages accordés, mais non précisés.
Monte-pente de Beuil : avantages : 20 % environ.

DAUPHINÉ

Monte-pente de l'Alpe d'Huez : altitude du départ : 1.485 mètres; dénivellation : 305 mètres; vitesse : 3 mètres seconde; débit : 550 skieurs à l'heure; pistes : 4 pistes.
Avantages : carte de 4 montées à 20 fr. 17 % de réduction sur le tarif général.
Aéro-glisseur de Villards-de-Lans : avantages 20 % sur le billet simple.

HAUTES-ALPES

Monte-pente du Mont-Genèvre : altitude du départ : 1.800 mètres; dénivellation : 130 mètres; durée de la montée : 4 minutes 30 secondes; débit de la montée : 175 skieurs à l'heure; pistes : 6 pistes.
Avantages : 20 à 25 % sur le prix du billet.
Monte-pente de Ceüse (Gaillard) : altitude du départ : 1.700 mètres; dénivellation : 180 mètres; durée de la montée : 4 minutes; débit : 200 skieurs à l'heure; pistes : 4 pistes.
Avantages : 25 % sur le prix du billet.
Monte-pente de Ceüse : avantages accordés, mais non encore précisés.
Monte-pente du Col de Vars : avantages accordés, mais non encore précisés.

MONT-BLANC

Téléférique Morzine-Pléney : altitude : 1.000 à 1.636 mètres; durée de la montée : 5 minutes 30 secondes; pistes : 6 pistes.
Avantages : tarif « F. F. S. » avant 9 heures — de 12 à 14 heures; après 15 heures : 9 fr.; autres heures : 11 fr. (réduction : environ 20 % sur le tarif général).
Téléfériques : Megève-Rochebrune, Megève-Mont-d'Arbois, Saint-Gervais-Mont-d'Arbois, Les Houches-Bellevue :
Avantages : 10 % sur le billet simple; 20 % par groupes de 15 minimum, avant 9 heures.
Téléférique de l'Aiguille du Midi : avantages : 10 % sur les billets simples.

PROVENCE

Monte-pente d'Allos : altitude du départ : 1.600 mètres; dénivellation : 285 mètres; durée de la montée : 8 minutes; débit : 300 skieurs à l'heure; pistes : 3 pistes.
Monte-pente de Barcelonnette-Le Sauze : altitude du départ : 1.550 mètres; dénivellation : 280 mètres; durée de la montée : 9 minutes; débit : 300 skieurs à l'heure; pistes : 5 pistes.
Avantages sur les deux monte-pentes : 20 % de réduction sur les billets simples; 25 % de réduction sur les billets de 5 montées; cartes de montées illimitées exclusivement réservées.
Monte-pente de Lure : avantages accordés, mais non précisés.

PYRÉNÉES

Chemin de fer à crémaillère de Luchon à Superbagnères :
Superbagnères : altitude : 1.800 mètres; champs de neige sans obstacle, pistes de descente en forêt de 6 km. de développement,

pistes permanentes de slalom, piste de bobsleigh, patinoire de 4.000 m², école de ski, tremplin de saut homologué.

Avantages : billet de 2^e classe aller-retour Luchon-Superbagnères à 21 fr. 75 au lieu de 29 fr. 75 (tarif général).

Funiculaire du Lienz : altitude du départ : 1.230 mètres; dénivellation : 370 mètres; durée du trajet : 14 minutes; pistes : 4 pistes.

Avantages : aller et retour : 5 fr. au lieu de 6 fr. (tarif général); carte de 10 montées : 30 fr. au lieu de 35 fr. (tarif général).

VOSGES

Monte-pente de la Schlucht : altitude du départ : 1.170 mètres; dénivellation : 100 mètres; durée de la montée : 6 minutes; débit : 300 skieurs à l'heure.

Avantages accordés, mais non précisés.

Réductions accordées aux membres du C. A. F.

PALAIS DES SPORTS, 8, Bd de Grenelle, Paris

Contrairement aux indications portées à la page 16 de notre Bulletin de Novembre 1937, les tickets d'entrée à cette patinoire sont en vente au bureau de la Section de Paris, au prix de 7 fr. le ticket.

Ils doivent être présentés au contrôle accompagnés de la carte de membre du C. A. F. en règle.

SOCIÉTÉ DES TÉLÉPHERIQUES DU MONT-BLANC

(Téléphériques de Mégève-Rochebrune, Saint-Gervais-Mont d'Arbois, Les Houches-Bellevue) :

10 % sur tarifs des billets simples individuellement.

20 % sur tarif des billets simples pour les groupes de 15 qui passent avant 9 heures.

Il est rappelé en outre que les membres du C. A. F. ont droit, individuellement, à une réduction de 20 % sur ces téléphériques pendant la saison d'été.

Le Gérant : Marcel LEGRAND.

Melun. — Imp. LEGRAND et FILS.

La 35^e EXPOSITION

de la

Société des Peintres de Montagne

sous le patronage du

CLUB ALPIN FRANÇAIS

aura lieu du 19 Mars au 3 Avril 1938

au

CERCLE DE LA LIBRAIRIE, 117, bd St-Germain, PARIS

ENTRÉE LIBRE de 13 h. 30 à 17 h.

TIR - PRÉPARATION MILITAIRE

La Section de Paris du C. A. F. étant affiliée à l'Union des Sociétés de Tir de la Région de Paris, les membres de la Section peuvent participer chaque dimanche, sur présentation de leur carnet, aux séances de tir (à 50 m. ou à 200 m.) de cette Union, dans les stands du Gouvernement Militaire de Paris.

Les membres de la Section de Paris peuvent aussi s'adresser pour la préparation militaire à la S. T. I. R., Société d'Entraînement et de P. M., placée sous le patronage de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Cette Société s'adresse :

1^o Aux jeunes réservistes de toutes armes qui y trouvent des facilités d'entraînement au tir (notamment aux armes automatiques) et à l'éducation physique;

2^o Aux jeunes gens faisant de la P. M. S. qui y préparent leurs examens de tir et d'éducation physique;

3^o Aux jeunes gens, désireux de faire leur *préparation militaire élémentaire*, qui y sont préparés à leurs examens spéciaux (B. A. P. et B. P. E. S. M.) leur donnant des avantages nombreux, et aux brevets de spécialités.

S'inscrire sans tarder au siège de la S. T. I. R. (Société de Tir des Officiers et Sous-Officiers d'Infanterie de Réserve), 18, rue de Varenne, Paris, 7^e, bureau n^o 11, 3^e étage.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du C. A. F., à M. Hurand ou au Commandant Evrard.